

## LA MAISON POUR APPRENDRE

Association loi 1901

Siège social : 4, rue du 8 mai

15200 MAURIAC

## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 24 juin 2014

Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

## LA MAISON POUR APPRENDRE

Association loi 1901

Siège social : 4, rue du 8 mai

15200 MAURIAC

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Annuelle du 24 juin 2014

Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

# **LA MAISON POUR APPRENDRE**

**Association loi 1901**

Siège social : 4, rue du 8 mai

15200 MAURIAC

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013**

---

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA MAISON POUR APPRENDRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 18 avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués concernant les associations relevant du secteur médico-social tel que mentionné en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

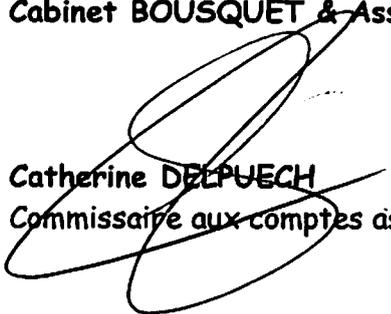
## **III. Vérifications et informations spécifiques.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 6 juin 2014

*Le Commissaire aux comptes,*  
**Cabinet BOUSQUET & Associés**



**Catherine DELPUECH**  
Commissaire aux comptes associé

# Bilan

## Etablissement

### La Maison Pour Apprendre

Au : 31/12/2013

EUR

\* Mission de Présentation - Voir l'attestation

<b>Actif</b>		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012	
<b>Actif immobilisé</b>	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes <b>Total</b>	4 489	4 489		
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out. Industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes <b>Total</b>	50 963	29 342	21 621	25 849
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières <b>Total</b>				
<b>Total I</b>		<b>55 452</b>	<b>33 831</b>	<b>21 621</b>	<b>25 849</b>	
<b>Actif circulant</b>	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de productions biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises <b>Total</b>				
	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances <b>Total</b>	10 077		10 077	7 455
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4) <b>Total II</b>	175 815 1 143 <b>187 035</b>		175 815 1 143 <b>187 035</b>	187 429 1 236 <b>196 398</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					276
	Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V					
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>		<b>242 488</b>	<b>33 831</b>	<b>208 656</b>	<b>222 247</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
26, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# Bilan

## La Maison Pour Apprendre

Au : 31/12/2013

EUR

\* Mission de Présentation - Voir l'attestation

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Fonds propres</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	5 706	5 706
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	60 000	45 000
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	( 13 276)	( 7 804)
<b>Fonds associatifs</b>	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	45 542	68 347
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées	71 947	70 291
Droits des propriétaires (commodat)			
<b>Total I</b>		<b>169 920</b>	<b>181 540</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	1 275	2 550
<b>Total II</b>		<b>1 275</b>	<b>2 550</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 878	10 299
	Dettes fiscales et sociales	30 552	27 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	30		
<b>Total III</b>		<b>37 461</b>	<b>38 156</b>
<b>Ecart de conversion passif IV</b>			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>208 656</b>	<b>222 247</b>
<b>Renvois</b>	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
<b>Engagements donnés</b>	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur les legs acceptés		
	Autres		

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# Compte de résultat

## La Maison Pour Apprendre

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 \* Mission de Présentation  
Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens	181 382	178 940
	{ Dotations et produits de tarification	3 035	3 955
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	184 417	182 895
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme	7 826	7 637
	Subventions d'exploitation	5 905	1 456
Remboursement de frais			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Cotisations			
Autres produits (1)	741	221	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>I 198 889</b>	<b>192 210</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	3 514	4 737
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	28 323	25 782
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 645	8 546
	Salaires et traitements	135 792	127 000
	Charges sociales	31 413	29 001
- sur immobilisations	4 227	5 286	
{ amortissements			
{ provisions			
Dotations d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	1	1 115	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>II 212 919</b>	<b>201 470</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(I-II) ( 14 029)</b>	<b>( 9 259)</b>	
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 656	1 925
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>	<b>V 1 656</b>	<b>1 925</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>VI</b>		
<b>Résultat financier</b>	<b>(V-VI) 1 656</b>	<b>1 925</b>	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI) ( 12 372)</b>	<b>( 7 334)</b>	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail		
	{ mobilier		
	{ immobilier		

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 006  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## Compte de résultat (suite)

### La Maison Pour Apprendre

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 \* Mission de Présentation  
Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		340
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b> VII		<b>340</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	522	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 656	1 925
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> VIII	<b>2 178</b>	<b>1 925</b>
<b>Résultat exceptionnel</b> (VII-VIII) XIII		<b>( 2 178)</b>	<b>( 1 584)</b>
Participations des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		1 275	1 115
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
<b>Total des produits</b> (I+III+V+VII+XI) XIII		<b>201 821</b>	<b>195 591</b>
<b>Total des charges</b> (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		<b>215 097</b>	<b>203 395</b>
<b>Excédent ou déficit</b> (XIII-XIV)		<b>( 13 276)</b>	<b>( 7 804)</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolet			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 82 66 - Fax 04 71 64 18 65

# 1 Faits majeurs de l'exercice

## 1.1 Principes, règles et méthodes comptables

### 1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### 1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01, et les dispositions de la M22 propres aux établissements médico-sociaux du secteur privé.

### 1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 638  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 82 66 - Fax 04 71 64 18 65

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 489.26			4 489.26
Immobilisations corporelles	50 963.61			50 963.61
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>55 452.87</b>			<b>55 452.87</b>

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint.

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 489.26			4 489.26
Immobilisations corporelles	25 114.42	4 228.08		29 342.50
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>29 603.68</b>	<b>4 228.08</b>		<b>33 831.76</b>

### 2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

### 2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.4.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions, agencements aménagements	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15008 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds associatifs

#### 2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				-
Valeur du patrimoine intégré	5 707.00			5 707.00
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				-
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées	45 000.00	15 000.00		60 000.00
Autres réserves <sup>(1)</sup>				-

<sup>(1)</sup> Dont réserve pour projet associatif

### 2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	68 564.00		18 707.00	49 857.00
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	30 844.00			30 844.00
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme				-
Provisions réglementées	70 291.00	1 657.00		71 948.00
Droits des propriétaires (Commodat)				-

### 2.2.2 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

#### 2.2.2.1 Dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
<b>Ressources</b>					
- Dons	5 000.00	2 550.00	1 275.00		1 275.00
<i>sous-total</i>	5 000.00	2 550.00	1 275.00	-	1 275.00
- Legs et donations	-	-	-	-	-
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	5 000.00	2 550.00	1 275.00	-	1 275.00

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
 28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
 15008 AURILLAC CEDEX  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

10 avril 2014

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre - activité ou établissement 1 - activité ou établissement 2 - activité ou établissement 3		(1) 1 900.00
Gestion sous contrôle de tiers financeur - activité ou établissement 1 - activité ou établissement 2 - activité ou établissement 3	- 15 176,00	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(13 276.00)</b>	

(1) Cot adhérent :	75 €
Rep fonds dédiés :	1 275 €
Produits exceptionnels Grenelle	550 €

#### 3.2 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Résultat comptable	Résultat hors budget	Reprise excédent	Dép. non opposable	Résultat administratif
(13 276)	+ 1 900	+ 28 171	+ 805	(13 800)

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
 28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
 15008 AURILLAC CEDEX  
 Tél. 04 71 64 82 66 - Fax 04 71 64 18 65

## 4 Autres informations

### 4.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	371

### 4.2 Engagements hors bilan

#### 4.2.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la loi/de la convention collective 66.

Le montant de notre engagement total non provisionné s'élève à 14 K€ au 31/12/2013.

Les engagements sont évalués et comptabilisés :

- selon la Recommandation ANC 2013-02.

Dans le cadre de l'adoption de la recommandation ANC n°2013-02, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 3,02 %.
- turnover :
  - o statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

## LA MAISON POUR APPRENDRE

Association loi 1901

Siège social : 4, rue du 8 mai

15200 MAURIAC

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 24 juin 2014

Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

# **LA MAISON POUR APPRENDRE**

**Association loi 1901**

Siège social : 4, rue du 8 mai

15200 MAURIAC

## **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

---

**Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31/12/2013**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par votre assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

### Conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

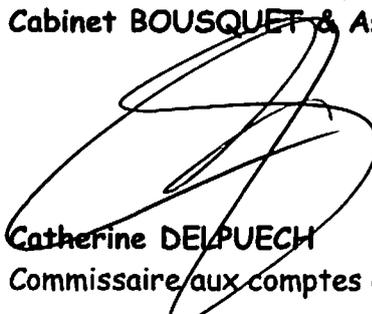
En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- *1) Avec la ville de Mauriac*
  - Dirigeant concerné : Monsieur Christian CHEMINADE votre directeur, membre du Conseil municipal de la ville de MAURIAC
  - Objet : mise à disposition par la ville de Mauriac d'un local d'une superficie de 136.19 m<sup>2</sup>, sis rue du 8 mai. Bail signé le 22/04/2011.
  - Modalités : la location est consentie et acceptée moyennant un loyer annuel de 6 000 € révisable chaque année
  - Incidence financière sur l'exercice : 6 193.63€
- 
- *2) Avec M. Christian Cheminade, directeur d'un établissement relevant du secteur social et médico-social*

Rémunération brute versée par l'association au titre de l'exercice 2013: 48 116.16 €.

Fait à Aurillac, le 6 juin 2014

*Le Commissaire aux comptes,*  
Cabinet BOUSQUET & Associés



Catherine DELPUECH  
Commissaire aux comptes associé